

LE COTÉ SOMBRE DU GRAND SIECLE



Crédit : GALLICA.BNF.

*Chateau Royal de Versailles, veu du milieu de la grande avenue. Isr. Silvestre delin. et sculpsit. 1674.
L : 495 H : 382 Fauchex : 317.9 Cette image fait partie de la suite 317 : [Versailles](#).*

Lorsque la Cour s'installe définitivement à Versailles, entre 1678 et 1682, le château n'est pas totalement achevé mais, déjà, on sait que la magnificence sera incomparable.

Finie la Cour itinérante de FRANCOIS Ier. Le Roi regroupe les courtisans pour mieux les contrôler.
« *Peuple caméléon, peuple singe du maître* » écrit LA FONTAINE.

La Cour atteint son zénith de 1682 à 1670 avec les artistes illustres : MOLIERE, CORNEILLE, RACINE, LULLI, BOSSUET, PASCAL, LA FONTAINE, LA ROCHEFOUCAULT, LE BRUN, LE NOTRE ... La liste est longue.

LA MISERE

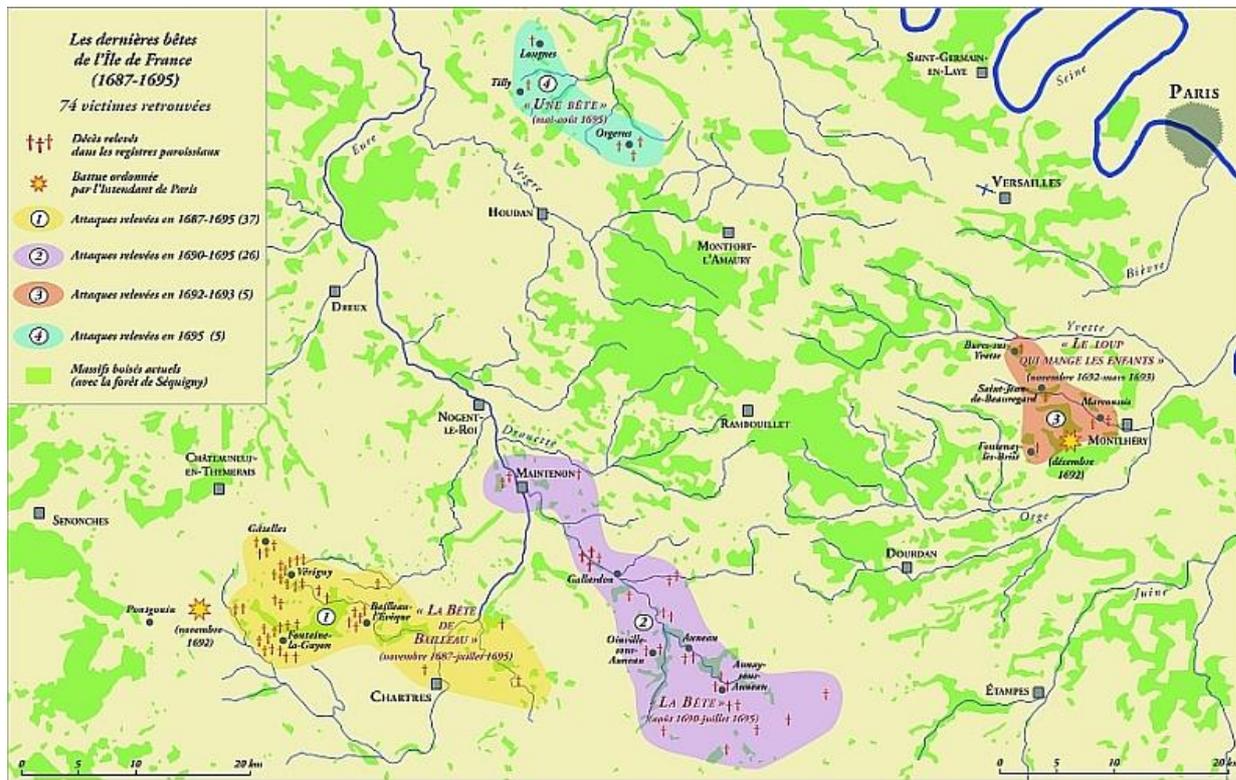
La gloire de Versailles où s'affirment la force et la grandeur de LOUIS XIV ne peut cacher la persécution sanglante des protestants, les hommes envoyés aux galères et surtout les plus grandes famines que la France ait connues.

« *Il y a des misères qui saisissent le cœur. On redoute l'hiver, on appréhende de vivre* ». LA BRUYERE.



« L'HIVER » par François GIRARDON. Le projet est placé sous la supervision d'un artiste que GIRARDON connaît bien depuis Vaux-le-Vicomte, un autre protégé du Chancelier SEGUIER qui n'est autre que Charles LE BRUN. Versailles, Jardin du château.

L'hiver de 1680, le froid est si intense que les châtaigniers et les noyers meurent. On ne compte plus ni les morts, ni les pieds et les mains gelés.



Le 23 septembre 1682, de passage à Chartres à l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne, le roi découvre l'ampleur du drame et accorde 900 livres aux familles de victimes.

Les loups déferlent sur l'Île de France, venus de l'est. Plus de 500 personnes sont dévorées dans la région Chartres-Maintenon.

La famine fait 2 millions de morts pour une population de 20 millions d'habitants.

Pendant ces périodes l'Europe a connu « un petit âge glaciaire ». Au château de Versailles, le vin gèle à la table royale.



LES MALADIES

Les impôts royaux ont déjà triplé sous RICHELIEU et MAZARIN. Ils ne cessent d'augmenter, provoquant des révoltes paysannes.

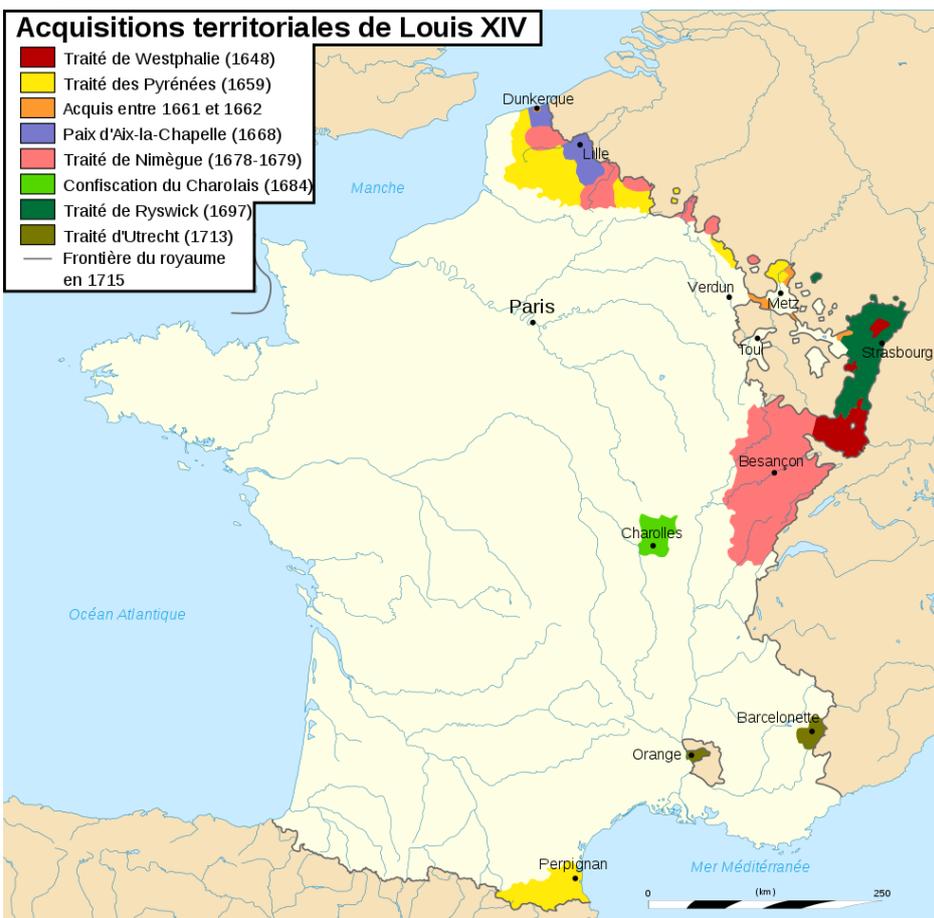
La pauvreté apporte la dysenterie, le typhus et la malaria en Languedoc. La malnutrition est chronique.

Les habitations du peuple sont précaires, terre battue au sol, murs non enduits. Les paysans vivent dans de sombres réduits avec leurs bêtes, entourés de cloaques.

A la faim, les épidémies, les maladies, s'ajoutent les méfaits de la guerre.

*Le secours du potage à Paris en 1709 André Le Roux
Musée CARNAVALET - Histoire de Paris 1709 Eau-forte*

LES GUERRES



Les batailles dévastent les campagnes. La guerre ne se déroule pas sur le sol français mais l'hécatombe est terrible :

- Guerre franco-espagnole : 108.000 morts
- Guerre de succession d'Espagne : 1.251.000 morts
- Guerre de Hollande : 342.000 morts

Les paysans, déjà bien pauvres, voient les impôts doubler, tripler, pour financer ces guerres meurtrières.

La noblesse et le clergé ne paient pas d'impôt. Seul le Tiers-Etat, le peuple et la bourgeoisie, sont imposés. Ils sont plus nombreux mais plus pauvres.

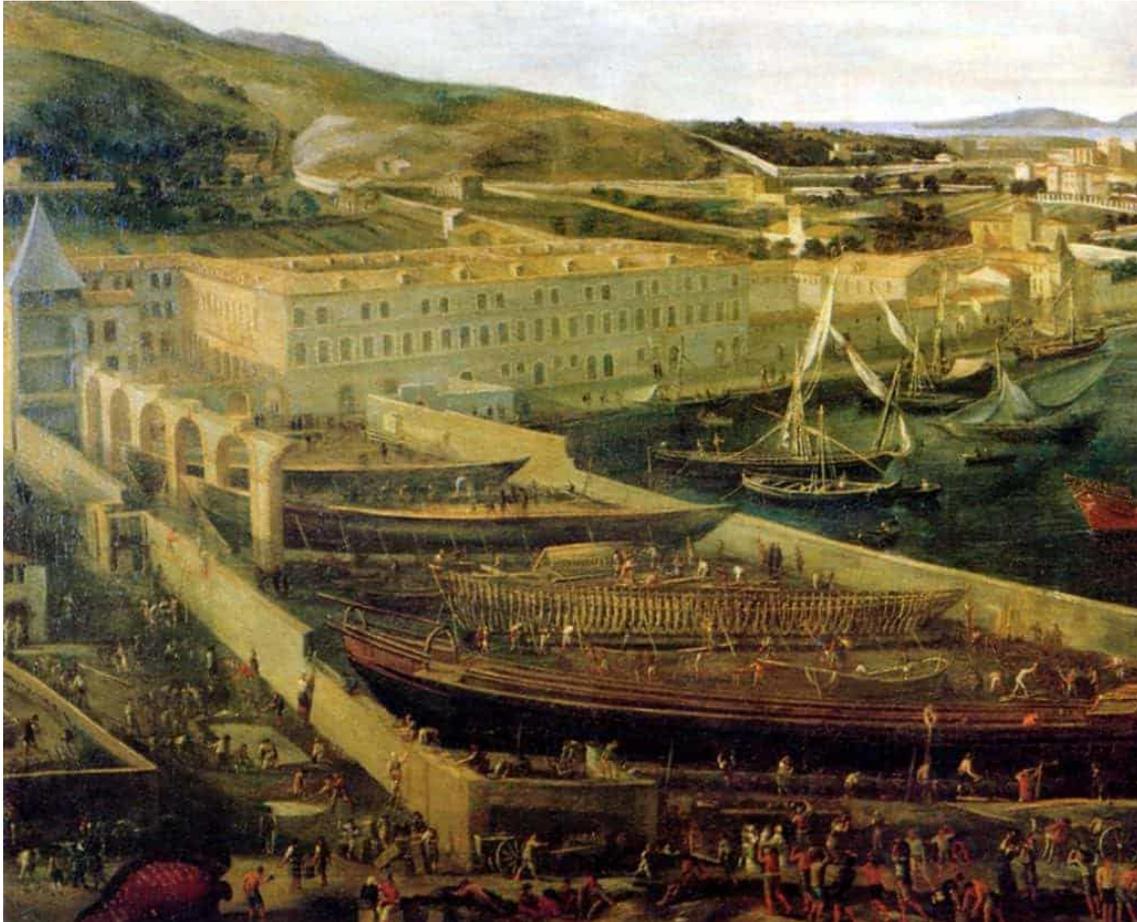
Les révoltes sont réprimées avec une violence extrême.

Les 3000 paysans révoltés du Boulonnais sont sauvagement châtiés. 600 sont envoyés aux galères.

Les Landes se révoltent contre l'obligation d'acheter le sel qui atteint un prix prohibitif.

Le Vivarais, le Quercy et la Bretagne se soulèvent à leur tour. La violence de la répression est telle que la terreur s'installe.

LES GALERES



L'arsenal des Galères de Marseille voulu par Louis XIV © DR

L'envoi aux galères punit les actes des révoltés.

COLBERT a besoin de nombreux équipages pour les exportations des produits français : 100 hommes pour une galère ordinaire. La Réale, le navire amiral construit en 1694, demande 150 galériens pour naviguer.

La vie d'un galérien est très brève. Il faut le remplacer souvent.

Les esclaves, turcs ou autres, représentent 20 % des effectifs.

Les condamnés de droit commun comptent pour 40 %.

Les faux-sauniers et les contrebandiers 15 % et, après 1685, les protestants pour 5 %.

Les condamnations peuvent aller jusqu'à 20 ans. A peine un homme sur deux en sort vivant.

Le plus souvent, on ne respecte pas le terme des sentences. Qui se soucie de la justice pour un galérien ?

Saint VINCENT de PAUL, nommé aumônier général des galères, en 1619, a tenté d'attirer l'attention de LOUIS XIII sur les traitements inhumains infligés aux galériens mais il n'a pas été entendu.

Sous LOUIS XIV, l'envoi aux galères doit servir la gloire et la puissance de la monarchie grâce à la flotte de 30 à 40 galères rien qu'en Méditerranée pour protéger les côtes françaises des attaques barbaresques ou d'autres ennemis.

Quand la paix revient, les galériens sont contraints à l'inaction.

Après 1713, les 22.000 condamnés qui restent à Marseille, rament sur des galères immobiles, par pure répression.

On dit qu'à l'époque un Marseillais sur six a été galérien.

L'HIVER DU ROI

Le Roi vieillissant devient, sous l'influence de Mme de MAINTENON, de plus en plus pieux. Il provoque un retour à l'absolutisme catholique.

Il se déchaîne contre Port-Royal que le Pape condamne. Deux mille personnes sont emprisonnées.

Cette répression fait suite à la guerre contre les Camisards, le soulèvement des paysans protestants des Cévennes et du Languedoc après la révocation de l'édit de Nantes.

Les « dragonnades » sont sanglantes. : Les hommes sont condamnés à la roue ou aux galères, on tond les femmes, on enlève les enfants pour les confier à des familles ou des collèges catholiques.

84 personnes sont exécutées, 50 envoyées aux galères et 300 déportées en Amérique.

La terrible famine de 1714 décime le bétail.

SCÈNES DE TORTURE

© Paris - Musée de l'Armée

RMN-Grand Palais / Emilie Cambier



La fin prochaine du Grand Roi se révèle un cycle de malheurs.

Citons VOLTAIRE dans « Le siècle de LOUIS XIV » :

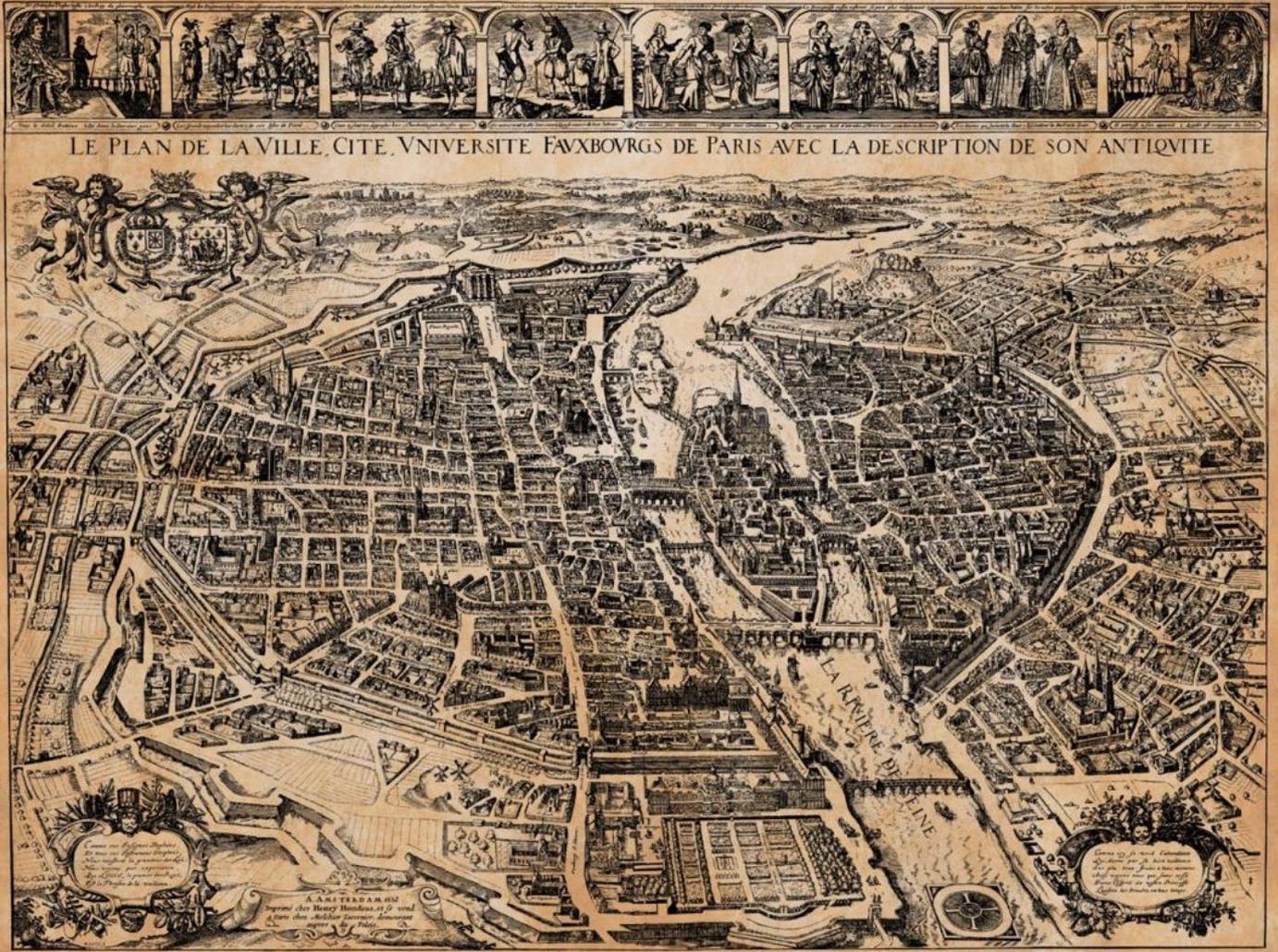
« Ainsi donc, le génie n'a qu'un siècle après quoi, il faut qu'il dégénère ».

Pourtant malgré les famines, les grandes misères du peuple, force nous est de reconnaître que le Grand Siècle a été un Grand Siècle.

A la mort de LOUIS XIV, la France est le pays le plus peuplé, plus de 20 millions d'habitants sans cesse en progression, le plus puissant, le plus prospère.

Grâce au rayonnement de Versailles, à la maîtrise des Arts et des Lettres, le français est devenu la langue de toutes les Cours d'Europe.

Mais, toute cette gloire triomphante à son zénith ne doit pas faire oublier « le côté sombre du règne » comme le dit si bien MICHELET.



Carte de Paris en 1627

Créé en 1695, cet impôt frappe tous les sujets, Ph. Jeanbor © Archives Larbor



La Taxe Par Teste

D'une taxe legere la douceur on impose
 A un peuple tout prest d'en accepter la loy
 Heureux sy l'on pouvoit pour si modique chose
 Achepter une Paix aux vœux de nôtre Roy.

A Paris chez le Libraire George P. Barrois

Devant la disette
 qui frappa dès le
 début du règne de
 Louis XIV (1693),
 le roi, pour éviter
 des troubles dans
 la capitale, fait
 distribuer du pain
 à bon marché aux
 pauvres.

Ph. Coll. Archives
 Larbor



Distribution du Pain du Roy au Louvre

Chacun a son pain et a pu en avoir
 Et la Paix est si grande qu'on se bat

Le Pain est si bon et si bon à manger
 Que les gens de bien s'en font un plaisir